



Honoraire Agence de Savigny - ORPI

TRANSACTIONS (TVA 20%)

PRIX DE VENTE	HONORAIRES Mandat exclusif, Réussite BY ORPI	HONORAIRES Mandat simple
Terrain	10 % TTC	10 % TTC
Box et Parking	10% TTC (avec minimum de 1000€)	10% TTC (avec minimum de 1000€)
De 0 € à 49.999 €	6 000 € TTC	7 500 € TTC
De 50.000 € à 99.999 €	7 000 € TTC	8 500 € TTC
De 100.000 € à 149.999 €	8 000 € TTC	9 500 € TTC
De 150.000 € à 199.999 €	9 000 € TTC	10 500 € TTC
De 200.000€ à 399.999 €	5 %	5,5 %
A partir de 400.000€	4,5 %	5 %

Programme Neuf en VEFA à 2,5% TTC du prix de mise en vente

Les honoraires sont à la charge du *vendeur*, sauf convention contraire.

LOCATIONS (TVA 20%)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	HONORAIRES TTC BAILLEUR	HONORAIRES TTC LOCATAIRE
Entremise et négociation	200 € (100€ pour garage,cave,parking)	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	10 € TTC / m ² de surface habitable.	10 € TTC / m ² de surface habitable.
Etat des lieux location vide et meublée	3 € TTC / m ² de surface habitable	3 € TTC / m ² de surface habitable
Garage, Cave, Parking	100 €	100 €

Tarifs valables à partir du 17 Juin 2023.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

La délivrance d'une note est obligatoire.

ORPI Agence de Savigny – D.Walraët

64 Boulevard Aristide Briand 91600 SAVIGNY-SUR-ORGE

SAS au capital social de 10 000 euros- Représentant légal : D.WALRAET – Numéro RCS : 847 592 490 Evry - Numéro de carte professionnelle : CPI 9101 2019 000 040 488 Montant de la garantie financière : 150 000 euros - N° de l'établissement émetteur de la garantie financière : SP 320754 SOCAF – 26 avenue de Suffren 75015 PARIS. Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante. www.orpi91.com